

# INFORMATIONS AUX HABITANTS

## 1. INSCRIPTIONS PERISCOLAIRES – RECTIFICATIF DE DATE.

Les inscriptions se feront le vendredi 1<sup>er</sup> septembre de 8h à 18h en continue, sur place, dans les locaux des activités périscolaire à l'école.

## 2. CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DE LA CROIX ROUGE.

Un courrier de la Croix Rouge française a été réceptionné dernièrement. La Croix rouge va mener une campagne de sensibilisation et de recherche de soutiens réguliers auprès du grand public, en porte à porte, durant la période du 14 août au 09 septembre 2017, à raison de 3 jours maximum sur cette période.

## 3. INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES A COMPTER DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2017.

Les inscriptions sur les listes électorales seront ouvertes jusqu'au **30 décembre 2017**. Les inscriptions se feront au secrétariat de mairie sur la base du volontariat. Il faudra rapporter obligatoirement une pièce d'identité ainsi qu'une facture avec domiciliation. Seuls les jeunes ayant obtenu leurs 18 ans dans l'année seront inscrits d'office.

## 4. RAPPEL - RECENSEMENT MILITAIRE POUR LES JEUNES A 16 ANS.

Le recensement militaire pour les jeunes est obligatoire à partir de 16 ans. Il n'y a pas de convocation spécifique émise par la mairie. Ce recensement enclenche la mise à disposition d'un certificat qui sera demandé pour toute inscription à des examens ou concours.

St-Jean Rohrbach, le 20 août 2017.



Le maire  
Cyrille FETIQUE

